

## Introduction

Notre introduction à cette période de l'Histoire ne sera composée que de citations écrites par ceux qui ont vécu l'enfer des camps. Eux seuls peuvent en donner la vérité.

*Comment ces hommes-là [en parlant des tortionnaires dans les camps], et des centaines d'autres, appartenant par leur origine et leur formation aux cadres moyens de la société allemande, protégés apparemment par tous les garde-fous de notre civilisation (la morale, la religion, le droit, les enseignements de l'histoire), ont-ils pu torturer de leurs mains, massacrer eux-mêmes ou faire massacrer sous leurs yeux, par dizaines, par centaines, par milliers, par millions, de sang-froid, à longueur d'années, des familles totalement sans défense, tenant leurs petits enfants par la main, "coupables d'exister"? C'est bien là la question que se posent ceux qui connurent, de près ou par ouï-dire, l'univers concentrationnaire... Aujourd'hui... Je suis convaincue qu'il n'existe pas un peuple qui soit à l'abri d'un désastre moral collectif.*

Extrait du livre *Ravensbrück* de Germaine Tillion, déportée à Ravensbrück où elle a écrit son ouvrage.

*La pire des attitudes est l'indifférence, dire "je n'y peux rien, je me débrouille". En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain. Une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence.*

Extrait du livre *Indignez-vous !* de Stéphane Hessel, déporté à Buchenwald, qui a participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

*J'écris sur Auschwitz : si j'ai été déporté, ce n'était pas pour recevoir le prix Nobel, mais pour être tué ; tout ce qui m'arrive d'autre relève de l'anecdote. Que je n'aie pas eu le prix Nobel est aussi absurde que si je l'avais eu.*

Extrait de *Sauvegarde* d'Imre Kertész

*Rien ne s'efface : les convois, le travail, l'enfermement, les baraques, la maladie, le froid, le manque de sommeil, la faim, les humiliations, l'abaissement, les coups, les cris... rien ne peut ni ne doit être oublié. Mais, au-delà de ces horreurs, seuls importent les morts : la chambre à gaz pour les enfants, les femmes, les vieillards, pour ceux qui attrapent la gale, qui clopinent, qui ont mauvaise mine ; et, pour les autres, la mort lente. Deux mille cinq cents survivants sur soixante-dix-huit mille juifs français déportés. Il n'y a que la Shoah. L'atmosphère du crématoire, fumée et puanteur, de Birkenau. Je ne l'oublierai jamais. Là-bas, dans les plaines allemandes, s'étendent désormais des espaces dénudés sur lesquels règne le silence ; c'est le poids effrayant du vide que l'oubli n'a pas le droit de combler et que la mémoire des vivants habitera toujours.*

Simone Veil

*Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes.*

Simone Veil

## Les réfugiés mosellans

« *Après la guerre, beaucoup de héros se présentent.* » (Proverbe roumain).

*Nombreux étaient-ils qui ne se sont pas présentés. Durant toute cette guerre, durant tous ces jours à résister et à lutter contre l'envahisseur nazi, combien d'entre eux étaient des héros ? Nous pourrions dire tous, à quelques exceptions près puisque l'homme est ainsi fait que certains profitent du désespoir d'autres pour conforter leur vie.*

[...] *Henri Barbusse a dit « Faut tuer la guerre dans le ventre de tous les pays. »... Il nous est permis d'espérer.* Extrait du livre « Souvenirs d'Archigny 1939-1945 » de Françoise Glain

Nous aurions pu, pour cet ouvrage, ne conserver que le souvenir de ceux qui ont lutté pour que la France reste un pays digne. À Archigny, petit village poitevin, ils ont été nombreux à s'impliquer dans la défense de notre région : Le Foulon, laitier de son état, passeur d'enfants, d'adultes et de documents ; Denise et Paul Jallais, résistants, arrêtés, déportés... Paul n'est jamais revenu ; Désiré, Suzanne et Irène Bruneau, du réseau Marie-Odile, Suzanne et Irène ont été emprisonnées à Poitiers et torturées ; Jeanne Cardinaux, institutrice en zone libre fabriquait, avec Désiré Bruneau, de faux papiers et transmettait des informations lors de ses passages en zone occupée où elle habitait... Et combien d'autres, anonymes, ont aidé, protégé, sauvé. Notre mémoire n'aurait dû conserver que tous ceux-là, héros discrets, engagés et surtout valeureux. Nous allons également rencontrer plus loin, Alice, Vincent, Camille, eux aussi anonymes.

Mais une face sombre de cette période nous oblige à admettre qu'une autre partie de la population était inféodée au régime de Vichy et donc à l'occupant, n'hésitant pas à collaborer, à arrêter, à aider à la déportation, à tuer par l'intermédiaire du nazisme, pour une idéologie, pour la folie du pouvoir.

Plusieurs familles juives mosellanes étaient hébergées à Archigny. Elles portaient, ici aussi, dès l'âge de 7 ans, l'étoile jaune cousue sur leurs vêtements, et faisaient, comme partout en France, l'objet d'arrestations et d'extermination.

Et parce que nous pensons que la vie et la croyance de chacun doivent être respectées par chacun... cette modeste page d'histoire est dédiée aux familles mosellanes juives réfugiées, emmenées vers les camps de la mort dans une indifférence quasi générale.

### L'exil de France en France

Le début de l'attaque allemande contre la Pologne a lieu le 1<sup>er</sup> septembre 1939. Cette incursion déclenche en France, et plus particulièrement en Alsace-Moselle, l'évacuation d'une première vague de la population. Celle de la «zone rouge», bande de terre d'une dizaine de kilomètres de large, située le long de la frontière en avant de la ligne Maginot. Les Freistroffois sont évacués de Moselle dès le 1<sup>er</sup> septembre 1939 et, embarqués à la gare de Mézières dans des wagons à bestiaux, roulent de nombreuses heures avant d'atteindre Châtellerault. À leur arrivée, la Croix-Rouge les accueille, leur fournissant en urgence la nourriture nécessaire. Des voitures et des camions les transportent à Archigny où ils sont accueillis, dans des baraquements, dans des fermes, ces dernières bénéficiant de davantage de pièces ou bâtiments inutilisés permettant un hébergement d'urgence.

Les habitants des villages frontaliers, comme Freistroff, en Moselle, sont répartis dans plusieurs villes et villages, loin de l'Allemagne. Du moins, pouvait-on penser que c'était assez loin pour être en sécurité...

Archigny, peuplé à l'époque de 1 640 habitants, accueille, dès 1939, 139 réfugiés de Freistroff.

De cet exode, des souvenirs nous ont été confiés (extraits de Souvenirs d'Archigny 1939-1945) :

*J'avais 20 ans lorsque nous sommes arrivés à Archigny en voiture avec mes parents et mes deux sœurs, Anna et Marie, mon beau-frère, et Freddy, mon neveu de 4 ans. Nous étions partis le 1<sup>er</sup> septembre 1939.* (Régine Kiffer, née Berger, Freistroff, 2011).

*J'avais 4 ans lorsque mes parents, ma sœur Brigitte et moi sommes partis le 1<sup>er</sup> septembre 1939 vers Archigny. (Valentine Pereira, née Uder, Freistroff 2011).*

*Mes parents et mes cinq frères et sœurs - mon frère aîné avait 18 ans et moi, la plus jeune, j'avais 9 ans - sommes partis de Freistroff avec nos chevaux et notre charrette jusqu'à Mézières. Là, on nous a fait monter dans des wagons à bestiaux et nous avons voyagé ainsi jusqu'à Châtellerault. C'était un centre de répartition. À la gare, des gens d'Archigny attendaient les réfugiés pour les conduire, dans leur voiture, au village qui était notre commune d'accueil. Mon père, qui était le maire de Freistroff, était accompagné de M. Becker, le secrétaire de mairie de notre commune. Celui-ci était marié et avait un grand fils. (Édith Delinger née Schellenbach, Freistroff, 2012).*

Les Allemands prennent possession de notre village d'Archigny le 23 juin 1940. Occupant d'abord, par erreur, le plateau de Bellefonds, les officiers s'installent ensuite dans les meilleures maisons du bourg et les soldats dans les baraquements initialement destinés aux réfugiés.

Leur arrivée est liée à la mise en place de la ligne de démarcation qui traverse Archigny, séparant le village en une partie libre et une partie occupée. Dans la petite mairie du bourg, occupée, se trouvent le maire français, le maire mosellan et la *Kommandantur*. La mairie de zone libre est installée dans l'école de la Croizace, avec pour maire Désiré Bruneau, suppléé dans la résistance par la jeune institutrice Jeanne Cardinaux.

Certains Mosellans n'attendent pas la signature de l'armistice du 22 juin 1940 pour regagner leur village et plusieurs réfugiés retournent rapidement à Freistroff où ils retrouvent leurs maisons détruites ou pillées.

Quatre ou cinq familles de Freistroff ne rejoindront la Moselle qu'à la fin de la guerre, dont les Schellenbach, envoyés à Lenclôtre par les Allemands. En effet, M. Schellenbach, maire de Freistroff, faisant mairie commune, côtoyait donc les Allemands... et comprenait la langue, fait gênant pour l'occupant, d'où décision de l'éloigner du village. Père de quatre grands fils, il ne voulait pas regagner la Moselle sous peine de voir ses jeunes garçons enrôlés comme « Malgrénous » dans l'armée allemande, sa préférence a donc été de rejoindre un autre village de la Vienne.

Des noms de réfugiés apparaissent dans les délibérations du conseil municipal, attestant encore de leur présence fin 1944 : Brack, Frey, Veber, Becker, Horion, Jung. Y figurent également, sous la mention « ayant quitté la commune », les familles Lévy et Hannaux.

C'est de ces familles, qui avaient effectivement « quitté la commune », dont nous allons parler.

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA POLICE NATIONALE

POITIERS 1/2/1944

no 867/3.

Le Commissaire Central de Police  
de La Ville de POITIERS

à Monsieur <sup>le Préfet</sup> ~~INTENDANT~~ DE POLICE  
- POITIERS <sub>10. 10. 44</sub>

OBJET - Remise des clefs des logements des  
juifs arrêtés dans la nuit du 30  
au 31 Janvier 1944.

Comme suite à notre conversation  
téléphonique de ce jour, je vous adresse,  
ci-joint,

- 1°) - 35 clefs des logements de juifs  
arrêtés
- 2°) - 11 clefs des logements de juifs  
non arrêtés.

Je vous serais très obligé de bien  
vouloir m'accuser réception de cet envoi.

Le Commissaire Central,



P. N. Mod. 7 - Imp. Chava (Et. - C.O.L. 31 3029. - 1/10/44)

Toutes les clés, y compris celles des juifs hospitalisés, sont remises au préfet dès le 1<sup>er</sup> février,  
AD86 cote 109 w 17

## Nuit du 30 au 31 janvier 1944... Archigny

Intervenir de nuit est le plus sûr moyen de trouver les habitants chez eux !

La rafle des réfugiés mosellans juifs à Archigny a lieu entre minuit et deux heures du matin. Trois familles sont arrêtées par les gendarmes français, conduites au camp de la route de Limoges, puis à Drancy et à Auschwitz.

Nous allons porter notre attention sur ces familles. Des documents d'archives sur leur arrestation et leurs déplacements ont été retrouvés, des photos et des documents familiaux nous ont été transmis.

Ils s'appelaient Levy et Hannaux...

SOUS-PREFECTURE de CHATELLERAULT		Liste par commune des JUIFS résidant dans l'arrondissement de Châtellerault à la date du 24 Décembre 1943	
<u>ARCHIGNY</u>			
52	HANNAUX	Fenny	
53	HANNAUX	Méline	
54	HANNAUX	Justin	
55	HANNAUX	Suzanna	
56	HANNAUX	Bilbert	
57	HANNAUX	Denise	
58	HANNAUX	Josette	
101	LEVY	Simon	
102	LEVY	Rosine	
103	LEVY	Jacques	
104	LEVY	Flore	
105	LEVY	Michel	

Relevé de résidence du 24 décembre 1943 à Archigny, AD86 cote 109 w 5

Non datée mais certainement début janvier 1944 :

*Mes biens chers,*

*Je continue même si c'est plusieurs jours après. Je suis contente que tout aille bien chez vous. Chez nous, rien n'a changé si ce n'est que Justin a encore plus mal en raison du temps.*

*Le 30, je vous ai envoyé un colis avec des haricots, des photos, et du tabac de Gilbert. Tu sais, Joseph, il pue toujours autant comme à l'époque chez Wipel à Morsbronn quand vous fumiez la pipe. J'espère qu'il arrivera bien. Irma a fini son tricot ; en ce moment, je tricote des chaussettes pour Gilbert, Denise en fait aussi. Comme je l'ai lu, Irma t'a mis au courant pour P. Nous avons également des nouvelles de CR mais vous ne les connaissez pas.*

*Ce matin, Justin a reçu une lettre du ministre. Il va faire examiner l'affaire mais je suis curieuse de savoir quand ce sera. La lettre est joliment et courtoisement tournée malgré le fait qu'il ait attaqué la réforme. Je suis contente que les Grumberg soient bien arrivés car il commence à geler.*

*Au total, le voyage à Châtellerauld coûte 581,30 francs plus 51 francs de Châtellerauld jusque chez vous ; donc 581 francs [?]*

*Vous avez trouvé les enfants grandis. Arlette est insupportable quand elle se dispute avec Denise. Elle lui dit alors : Espèce de Denise Hannaux, t'as l'air fin avec ton juive là [en français dans le texte]. Le matin, pour l'école, il me faut une heure entière avant d'avoir fini.*

*Gilbert va peut-être se faire photographier demain ; il est grand et costaud, il me dépasse déjà ; il a également bon appétit.*

*Alors bien le bonjour à tes parents, je vous embrasse ainsi que Justin.*

*Susanne*

Cette vie ordinaire, faite des contraintes imposées par l'Occupation, se déroule dans la petite maison située dans une arrière-cour de la rue principale d'Archigny, proche des jeunes Lévy, à côté de l'habitation de la famille Sarrazin, derrière chez la famille Viollet. Là, Jean Boisgard et Abel Sarrazin ont l'âge de leur copain Gilbert et Marie-Joseph Sarrazin celui de Denise. De l'autre côté de la rue, en face, se trouvent le boucher Camille Ribreau, la famille Horion, les grands-parents Lévy...

À la fin de sa dernière lettre du 26 décembre 1944, Gilbert écrit : *Voilà bientôt une autre année qui commence, espérant qu'elle sera meilleure que les autres qui ont passé...*

Certains parlent de destin, d'autres de détail de l'Histoire, ne parlons-nous pas là d'anéantissement volontaire d'êtres humains, d'assassinat d'hommes, de femmes et d'enfants ?

Le lundi 31 janvier 1944 est jour de foire à Archigny... Il fait froid en ce milieu de nuit du 30 au 31 janvier. Quelle heure est-il ? Minuit passé, lorsque des gendarmes de Bonneuil-Matours frappent à la porte !

Justin, le père, comprend immédiatement que la grande rafle du 31 janvier, ordonnée par le préfet de Région Poitou-Charentes, Louis Bourgain, ne les a pas oubliés.

Paralysé, Justin ne peut malheureusement pas agir. Il incite Gilbert à courir, à se sauver pour se réfugier chez des voisins, *cours, cours et ne regarde jamais en arrière !* L'adolescent de 16 ans enjambe le rebord de la fenêtre pour traverser la cour... mais un des gendarmes attrape le pied, qui pend encore, pour l'empêcher de fuir.

## *Suzanne, Denise et Arlette*

On peut imaginer les larmes des petites filles, réveillées au milieu de la nuit par les gendarmes. Quelle peur ont-elles ressentie face au désespoir de leur père qui ne peut agir, devant la tentative de fuite de leur frère Gilbert, la hâte de leur mère pour rassembler quelques effets, les gendarmes en uniforme qui parlent fort.

On les emmène... où vont-elles aller ? Quand reviendront-elles ?

Elles ont dû serrer très fort la main de leur maman... jusqu'à Poitiers.

Suzanne, la mère, et les deux petites filles, Denise et Arlette, au sourire si lumineux, sont arrêtées.



Photo, et son verso, prise sur la place d'Archigny en 1943, coll. Francine Weill-Metzger

Arlette, 5 ans et demie, et Denise 11 ans, emmenées dans la nuit du 30 au 31 janvier 1944 au camp de Poitiers avec Suzanne, leur maman.

Les petites ont-elles pu tenir la main de leur maman jusqu'au bout de leur voyage ? Sont-elles entrées ensemble dans la chambre à gaz ?